



05/02/2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

VILLE DE MONTIVILLIERS

PERMANENCE DES PARTENAIRES ET DES ÉLUES DU CCAS

En vue de venir en aide aux personnes rencontrant une difficulté dans leur vie, le Centre Communal d'Action Sociale de Montivilliers propose un ensemble de services grâce à des partenariats mis en place avec plusieurs associations. Evolution professionnelle, logement, santé, numérique, problèmes juridiques, les sujets couverts sont multiples afin d'être en mesure d'apporter une assistance au plus grand nombre.

Pour la plupart des associations partenaires, les Montivillons et Montivillonnes désirant prendre rendez-vous peuvent se rendre directement au CCAS, cour Saint-Philibert, ou bien appeler au 02.35.30.96.42 :

- **L'AMAPA** - Service d'aide à domicile (SAAD et SSIAD)
- **CREE.RH** - Association d'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation. Echanges autour d'un projet professionnel, simulation d'entretien d'embauche
- **Le CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique). Informations et conseils auprès de toute personne confrontée à des problématiques de vieillissement.
- **CLHAJ76**. Aide à la recherche de logement pour les jeunes de moins de 30 ans.
- **FRANCE ALZHEIMER 76**. Accompagnement et soutien des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ou de leur famille.
- **Web solidarité**. Intervention dans le domaine de l'informatique sociale et écologique à travers des permanences numériques.

S'agissant des trois associations suivantes, la prise de rendez-vous se fait directement au téléphone auprès de la structure concernée :

- **ADEVA**. Aide aux victimes de l'amiante : 02.35.25.02.02
- **ATMP**. Association Tutélaire : 02.76.84.05.83
- **CIDFF**. Centre d'information sur les droits des femmes et des familles : 02.35.45.32.62

Par ailleurs, les élus municipales siégeant au CCAS, à savoir Agnès SIBILLE, Adjointe au Maire en charge des Solidarités et Vice-présidente du CCAS, ainsi qu'Edith Leroux, Conseillère municipale déléguée en charge des personnes âgées, de l'inclusion et de la santé, assurent toutes les deux des permanences, tous les jeudis de 14h30 à 17h. Pour les rencontrer, la prise de rendez-vous se fait au CCAS ou par téléphone au 02.35.30.96.42.

Enfin, les équipes du CCAS sont également en train de travailler sur la mise en place prochaine de nouvelles permanences afin de continuer à apporter une réponse au plus près des besoins des publics, notamment en termes d'accès aux droits.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr